



## Communiqué de Presse

Paris, le 14 décembre 2016

### **Le 12<sup>ème</sup> Grand Prix FAS de l'Actionnariat Salarié récompense cinq entreprises**

Le Grand Prix FAS de l'Actionnariat Salarié, créé en 2004, est organisé chaque année par la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés (FAS) pour mettre à l'honneur et encourager les bonnes pratiques au sein des entreprises françaises en matière d'actionnariat salarié en France et à l'international. Le Ministre de l'Economie et des Finances, Michel Sapin, a présidé ce mercredi 14 décembre 2016 la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue dans les locaux d'Amundi, en présence de personnalités et de représentants d'associations d'actionnaires salariés.

La cérémonie a été précédée d'un **colloque** avec deux tables rondes sur les thématiques suivantes : « **Premier bilan de la loi Macron** » et « **Place de l'actionnariat salarié dans les entreprises non cotées** ». Selon Laurent Legendre, Directeur du Colloque FAS 2016, « *ces interventions ont témoigné des progrès apportés par la loi Macron avec, notamment, l'abaissement du forfait social au profit des PME-ETI qui versent pour la première fois de l'intéressement ou de la participation. Et elles ont pointé le danger de revenir déjà en arrière comme souhaité par un amendement de la Députée Valérie Rabault au Projet de Loi de Finances 2017* ».

Pour cette 12<sup>ème</sup> édition organisée par la FAS, en partenariat avec Amundi et Altedia, Philippe Lépinay, Président de la FAS, Xavier Collot, Directeur de l'Epargne Salariale et Retraite d'Amundi et Pierre Beretti, Président d'Altedia, ont réuni **plus de 200 participants** pour saluer les **5 entreprises lauréates**, de la PME aux grandes entreprises, cotées ou non cotées. Selon Pierre Hébert, Directeur du Grand Prix FAS 2016, « *il s'agit d'un cru particulièrement relevé avec une augmentation significative du nombre d'entreprises candidates, dans toutes les catégories. Le jury a étudié des dossiers très complets mettant en valeur à la fois l'engagement sur la durée, des progrès sur la forme de participation à la gouvernance et l'apport du digital tant pour la communication que pour la formation des salariés.* »

**Palmarès des prix décernés par un jury indépendant et remis par Michel Sapin :**

<b>GRAND PRIX FAS 2016 :</b>	<b>AUCHAN</b>
<b>GRAND PRIX Indice Euronext-FAS IAS :</b>	<b>VALLOUREC</b>
<b>GRAND PRIX CAC All Tradable :</b>	<b>ORANGE</b>
<b>GRAND PRIX PME, ETI, START-UP :</b>	<b>TOURNUS EQUIPEMENT</b>
<b>PRIX COUP DE CŒUR DU JURY :</b>	<b>PIERRE FABRE</b>

Le jury 2016 était composé des experts suivants : **Bruno Beauvois**, délégué général, SFAF, **Yves Boulet**, directeur associé, Ecole de la Bourse, **Jérôme Dedeyan**, associé fondateur, ERES, **Hubert Clerbois**, associé, EPS Partenaires, **Jean-Marc Fournié**, responsable épargne entreprise, AFG, **Anne Lemercier**, avocate associée, Clifford Chance, **Raymond Pétroni**, associé, Opéfin'Audit, **Olivia Rault-Dubois**, avocate associée, FIDAL.

*« La France est le pays d'Europe qui compte le plus fort taux d'actionnariat salarié dans les entreprises. Alors qu'on constate une érosion continue de l'actionnariat individuel, l'actionnariat salarié conserve tout son dynamisme. Chaque année, le Grand Prix FAS est l'occasion de confronter des approches différentes et de favoriser l'échange des savoirs et des expériences entre les moyennes et les grandes entreprises. Au fil des ans, nous constatons l'émergence de lauréats issus des PME-ETI, un signe très encourageant pour le développement économique et le progrès social de la France. »*,  
Philippe Lépinay, Président de la FAS

### **A propos de la FAS**

La FAS rassemble les associations d'actionnaires salariés et anciens salariés qui se sont constituées au sein des entreprises françaises, des PME non cotées jusqu'aux grands groupes internationaux cotés et non cotés, ainsi que des membres associés et des membres correspondants. Elle représente 3,5 millions d'actionnaires salariés en France. Organisé en partenariat avec Amundi et Altedia, le Grand Prix de la FAS récompense chaque année les sociétés françaises qui participent activement au développement de l'actionnariat salarié.

[www.fas.asso.fr](http://www.fas.asso.fr)

### **Contact presse :**

Amélie Vérone – Tél : 01 44 82 54 54 – email : [averone@agencefargo.com](mailto:averone@agencefargo.com)